



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

### Extrait des délibérations de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 1<sup>er</sup> avril 2022, en présence de :

- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Edith CHATELAIS, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- Mme Sophie RAOUS, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

#### Avis sur projets :

- 4335 – Aménagement et sécurisation du site place de l'Église et rue d'Eterville sur la commune de Verson (Calvados) : délégation donnée à M. Noël JOUTEUR, avec échéance au 25 avril 2022 ;
- 4400 – Implantation de six éoliennes (parc du Moulin Sacard) sur les communes de Saint-Pierre-en-Val, Monchy-sur-Eu et Le Mesnil-Réaume (Seine-Maritime) : délégation donnée à Mme Marie-Claire BOZONNET, avec échéance au 10 mai 2022.

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,  
la présidente,

**Signé**

Corinne ETAIX